

— université
— lumière
— LYON 2

LE GUIDE DE L'ÉTUDIANT INTERNATIONAL

Erasmus+
Enrichit les vies, ouvre les esprits.



UNION EUROPÉENNE



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



SOMMAIRE

LE GUIDE DE L'ÉTUDIANT INTERNATIONAL

03 INTRODUCTION

- 3 Le mot du vice-président
 - 4 Le label Bienvenue en France
-

06 VIE UNIVERSITAIRE

- 7 Étudiants en échange
 - 8 Étudiants hors échange
 - 13 Informations tous public
-

22 VIE EN FRANCE

- 23 Visa et titre de séjour
 - 24 Préparer son budget
 - 26 Chercher son logement
 - 27 Santé
 - 30 Se déplacer à Lyon
 - 35 Votre départ de Lyon
-

MOT DU VICE-PRÉSIDENT

Chères étudiantes et étudiants,
Vous avez fait un excellent choix !

C'est un vrai plaisir que de vous souhaiter la bienvenue à l'Université Lumière Lyon 2, que vous soyez ici en échange pour un semestre ou une année, ou que vous soyez inscrit ou inscrite dans un diplôme. La présence de plusieurs milliers d'étudiantes et d'étudiants de nationalités diverses et de langues maternelles variées sur nos campus et dans nos cours est une vraie source de richesse pour notre université. Nous espérons que vous vous sentirez rapidement chez vous ici, dans une université qui compte autour de 27 000 étudiantes et étudiants, dont près de 5 000 étudiantes et étudiants internationaux.

Vous allez découvrir toute la gamme des formations que nous proposons, de l'anthropologie au tourisme, en passant par les langues, le droit ou encore la musicologie, pour n'en citer qu'une fraction. Pour vous aider à rapidement vous sentir chez vous, nous avons créé ce guide. Il contient toutes les informations dont vous aurez besoin pour vous permettre de vous intégrer rapidement : comment ouvrir un compte bancaire, comment louer un vélo à Lyon, comment trouver les cours qui vous intéressent, comment fonctionnent les bibliothèques et de nombreux autres renseignements utiles.

Un guide écrit n'est rien s'il n'y a pas des personnes en chair et en os pour vous accompagner. Nous vous proposons donc des activités et des sorties, par le biais d'Alter Ego, nous organiserons des rencontres avec les étudiantes et étudiants français, nous serons là pour que votre séjour à l'Université Lumière Lyon 2 reste un très beau souvenir. Étudiez bien, amusez-vous bien, profitez de tout ce que l'Université Lumière Lyon 2 peut vous offrir. Je vous souhaite un séjour réussi sur tous les plans.

James Walker, Vice-Président en charge de l'Internationalisation et alliance européenne
BAUHAUS4EU

LE LABEL BIENVENUE EN FRANCE

Depuis 2020, l'Université Lumière Lyon 2 bénéficie du label « Bienvenue en France », décerné par Campus France. Ce label atteste de la qualité de l'accueil réservé aux étudiantes et étudiants internationaux. L'université fait partie d'un nombre restreint d'établissements labellisés en France, désireux de mettre en valeur les dispositifs d'accueil réservés aux étudiantes et étudiants internationaux.

Consulter les modules « Bienvenue en France »

Pour continuer à améliorer les conditions d'accueil de nos étudiantes et étudiants internationaux, l'Université a mis à votre disposition des **modules interactifs** afin de vous aider à mieux préparer votre séjour en accord avec le **Label Bienvenue en France**.



Consultez ces modules afin de trouver des astuces et conseils sur les différents aspects de votre vie en France.



A photograph of a grand university building with a pediment and columns, surrounded by trees and students. The building features a large pediment with a central emblem and two prominent columns flanking the entrance. The entrance is marked with the word 'CLIO'. Several students are walking on the path in front of the building. The scene is set on a sunny day with clear blue skies and lush green trees.

PARTIE 1

VIE UNIVERSITAIRE

CHECKLIST DE DÉPART

Prête et prêt à partir ? Avant votre départ, n'oubliez pas de préparer les documents suivants car vous pourriez en avoir besoin :

DOCUMENTS D'IDENTITÉ



Pièce d'identité
Passeport ou carte
d'identité en cours
de validité



Extrait de naissance
(traduction et
apostille*)

**Processus permettant
d'authentifier votre
document pour vos
démarches en France.*



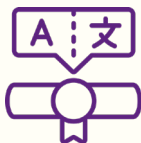
Permis de conduire
(à traduire si vous
avez l'intention de
conduire en France)

DOCUMENTS D'IDENTITÉ RELATIFS À VOS ÉTUDES EN FRANCE

POUR LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS EN HORS-ÉCHANGE (UNIQUEMENT)



Attestation
d'inscription dans
votre établissement



Attestation(s) de
niveau de langue
(français, anglais,
etc.)



Diplômes antérieurs
(traduction et copie
conforme)

ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE

Candidater et être admis

Après avoir été nommés par votre université d'origine, vous serez contactés par la Direction des Relations Internationales, qui vous indiquera la procédure (formulaire en ligne). **Il n'y a pas d'autres démarches à faire.**

Frais et cotisations

En programme échange, vous n'avez aucun frais d'inscription à payer.

Attention

Vous ne payez pas non plus la CVEC.

Contrat Pédagogique

Vous devez remplir un contrat pédagogique dédié. Pour toute question, contactez votre référente à la DRI :

✉ Erasmus+ : incoming-europe@univ-lyon2.fr

🌐 Monde : incoming-monde@univ-lyon2.fr

Logement

Si vous n'avez pas reçu par mail une attribution dans une résidence universitaire publique, commencez vos recherches de logement **avant votre date d'arrivée en France.**

→ [Pensez à consulter notre guide logement !](#)

Dates clés

Rentrée	Mi-février
Rendu des notes	Début à fin mai
Session 1 (examens)	Mi-juin début juillet
Session 2 (examens)	Début septembre mi-janvier

Accompagnement des étudiantes et étudiants en échange

ACCUEIL CAMPUS BERGES DU RHÔNE

Bâtiment Bélénos 2ème étage

Bureau BEL.224

18 Quai Claude Bernard 69007 Lyon

Contactez les gestionnaires de la mobilité entrante via ces mails :

- **Erasmus+** : incoming-europe@univ-lyon2.fr
- **Monde** : incoming-monde@univ-lyon2.fr

Prenez rendez-vous en ligne sur
Affluences !



ÉTUDIANTS HORS ÉCHANGE

Les différents processus de candidature selon la situation des étudiants :

Licence 1	
Internationaux, extracommunautaires résidant en UE, EEE, Suisse, Andorre ou Monaco avec bac étranger	DAP, dossier vert dap@univ-lyon2.fr 
Internationaux, extracommunautaires résidant hors UE, EEE, Suisse, Andorre ou Monaco avec un bac étranger	Procédure Études en France par Campus France international-hors-echange@univ-lyon2.fr Si votre pays n'applique pas Etudes en France : contacter Campus France ou faire un dossier blanc de demande d'admission préalable en ambassade
Non-européens, résidant en France ou à l'étranger avec un bac français	Parcoursup 
Internationaux ressortissant de l'UE, l'EEE, la Suisse, Andorre ou Monaco	Parcoursup
Enfants de diplomates, réfugiés politique, protection subsidiaire ou temporaire	Pré-inscription en L1 

Master 1	
Internationaux résidents hors UE	Procédure Études en France par Campus France international-hors-echange@univ-lyon2.fr
Internationaux résidents en UE ou si Etudes en France n'existe pas dans le pays de résidence	Mon Master 

Licence 2, 3 et Master 2

Internationaux, résidents en France
ou dans un pays de L'UE, EEE, Suisse,
Andorre ou Monaco

Application via eCandidat Lyon 2

Calendrier des
campagnes de candidatures :



Non européens, résidant hors UE, EEE,
Suisse, Andorre ou Monaco

Procédure Études en France par Campus
France

international-hors-echange@univ-lyon2.fr

Si votre pays n'applique pas Etudes en
France : dossier de demande d'admission sur
eCandidat

Doctorat

Pour tout renseignement concernant les programmes de candidats au doctorat, contactez la
Direction de la Recherche et des Écoles Doctorales (DRED) à l'adresse : ri.recherche@univ-lyon2.fr



Fonctionnement du système LMD

L'enseignement supérieur en France est structuré autour du système européen LMD (Licence-Master-Doctorat) qui s'organise en 3 cycles et prend pour référence les crédits ECTS obtenus pour valider les semestres et les années d'études.

Ce système permet une meilleure lisibilité des diplômes au niveau européen et favorise la mobilité internationale des étudiantes et étudiants.

Licence

3 ans - 180 ECTS - 6 semestres

Doctorat

3 ans - 180 ECTS - 6 semestres

Master

2 ans - 120 ECTS - 4 semestres

Pour plus d'infos, veuillez-vous référer à la page CampusFrance
« Diplôme français, système LMD et équivalences ».



*ECTS : European Credit Transfer and Accumulation System/système européen de transfert et d'accumulation de crédits



Finaliser votre inscription

1. La CVEC



Chaque étudiante et étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, une attestation d'acquittement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), par paiement ou exonération, d'un montant de 105 euros.

Le paiement de la CVEC s'effectue uniquement via la plateforme sécurisée.

Sous certaines conditions, les étudiantes et étudiants hors échange peuvent être exonérés du paiement de la CVEC. Consultez le site etudiant.gouv.fr pour savoir si votre situation vous y donne droit.

2. Inscription administrative

L'inscription est dématérialisée sur inscription-lyon2.fr. Suite à la procédure vous pourrez télécharger votre fiche récapitulative d'inscription. Le dépôt des pièces justificatives et le paiement se font via l'application PJWEB. Après validation, vous recevrez par mail votre certificat de scolarité après avoir créé votre compte Lyon 2.

3. Inscription pédagogique

L'inscription se réalise via l'application IPweb : choix d'enseignements, d'options et parfois de groupes (CM/TD). Cette inscription se fera sur IPweb ou auprès de votre secrétariat de scolarité. Cette étape est obligatoire. Si vous n'êtes pas redirigé sur cet outil au travers du portail d'inscription, connectez-vous via [APPLI > « IPweb »](#).

Après votre inscription pédagogique, vous pourrez avoir accès à votre emploi du temps et à l'application «moodle».

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la page Droits et Montants d'inscription :



www.univ-lyon2.fr/formation/inscriptions/droits-et-montants-d-inscription

Pour plus d'informations sur les procédures possibles concernant les exonérations partielles ou totales :



www.univ-lyon2.fr/formation/inscriptions/procEDURE-d'exoneration-des-droits-d'inscription

Consultez le simulateur à l'adresse <https://www.univ-lyon2.fr/formation/application-des-droits-differencies-pour-les-etudiants-extracommunautaires-pour-lannee-universitaire-2026-2027>

Accompagnement des étudiantes et étudiants hors échange

ACCUEIL CAMPUS BERGES DU RHÔNE

Bâtiment Bélénos 2ème étage

Bureau BEL.225

18 Quai Claude Bernard 69007 Lyon

ACCUEIL CAMPUS PORTES DES ALPES

Maison de l'étudiant et de l'étudiante

Bureau MDE.107

5 avenue Pierre Mendès-France
69005 Bron

Prenez rendez-vous en ligne sur **Affluences** !



Autres contacts utiles de la DRI

Vous souhaitez partir en mobilité Erasmus ou dans le Monde ?

MOBILITÉ ERASMUS+ ET ROYAUME-UNI

Bureau BEL.223 - campus BDR
erasmus@univ-lyon2.fr

MOBILITÉ MONDE

Bureau BEL.223 - campus BDR
sortants.monde@univ-lyon2.fr

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur la bourse pour une future mobilité, les stages ou vous êtes étudiants CFA ?

MOBILITÉ DE STAGES ERASMUS+ DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS DU CFA

Bureau BEL.222 - campus BDR
stages-erasmus@univ-lyon2.fr
missions-dri@univ-lyon2.fr

BOURSES DE MOBILITÉ

Bureau BEL.222 - campus BDR
boursesdemobilite@listes.univ-lyon2.fr

Vous êtes étudiants suivant une formation internationale ?

PROGRAMMES COURTS INTERNATIONAUX (PCI) :

bip_pci@univ-lyon2.fr

DOUBLES DIPLÔMES

dpi@univ-lyon2.fr

MINERVE

minerve@univ-lyon2.fr



INFORMATIONS TOUS PUBLIC

Le calendrier universitaire

SEMESTRE 1

Vacances universitaires - fermeture fin d'année

Fin octobre à début novembre

Fin décembre à début janvier

Examens terminaux session 1 début à mi-janvier

SEMESTRE 2

Rentrée mi-janvier

Vacances universitaires Fin février ou première semaine de mars fin avril ou début mai

Examens terminaux **Session 1 :** Début à fin mai **Session 2 :** Mi-juin à début juillet

VACANCES D'ÉTÉ-FERMETURE DE L'UNIVERSITÉ

Mi-juillet à mi-août

JOURS FÉRIÉS EN FRANCE

1er novembre (Toussaint)

11 novembre
(Armistice 1918)

25 décembre
(Noël)

1er janvier
(Jour de l'an)

Lundi de Pâques
(La date varie tous les ans)

1er mai
(Fête du Travail)

8 mai
(Victoire 1945)

Pont de l'Ascension
(La date varie tous les ans)

Lundi de Pentecôte
(La date varie tous les ans)

14 juillet
(Fête nationale française)

POUR PLUS
D'INFORMATIONS
SUR LES DATES



Les secrétariats de scolarité des composantes

UFR D'ANTHROPOLOGIE
DE SOCIOLOGIE ET DE
SCIENCE POLITIQUE
(ASSP)



UFR DE DROIT
JULIE VICTOIRE DAUBIÉ



UFR TEMPS ET
TERRITOIRES (TT)



UFR DES LANGUES (LANG)



UFR DES LETTRES
SCIENCES DU LANGAGE ET
ARTS (LESLA)



UFR DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET DE
GESTION (SEG)



INSTITUT DE LA
COMMUNICATION (ICOM)



INSTITUT D'ÉTUDE DU
TRAVAIL DE LYON (IETL)



INSTITUT DE LA
PSYCHOLOGIE (IPsyL)



INSTITUT DES SCIENCES
ET DES PRATIQUES
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION (ISPEF)



Apprendre le français ou d'autres langues étrangères

Le centre de langues

Il propose plusieurs dispositifs pour vous permettre d'apprendre et de bien pratiquer les langues étrangères : cours, ateliers de conversation, Tandem, travail en autonomie, etc. Pour plus d'informations, visitez [la page du Centre de Langues](#).

Association Coup de Pouce Université

Vous pouvez également trouver une **association** qui propose des cours de français langue étrangère via une adhésion payante annuelle.



Le Centre International d'Études Françaises (CIEF)

Si vous souhaitez apprendre le français ou perfectionner votre niveau, le CIEF propose aux publics internationaux des cours de français (FLE) pour leur permettre soit d'intégrer un cursus universitaire à l'Université Lumière Lyon 2 ou dans d'autres universités et grandes écoles de la région lyonnaise. Pour plus d'informations visitez le [site du CIEF](#).



Venir à l'université

L'université se divise sur deux campus distincts :

- **Le campus Berges du Rhône (BDR)**, situé dans le **centre de Lyon** ;
- **Le campus Porte des Alpes (PDA)**, situé dans la ville adjacente de **Bron**

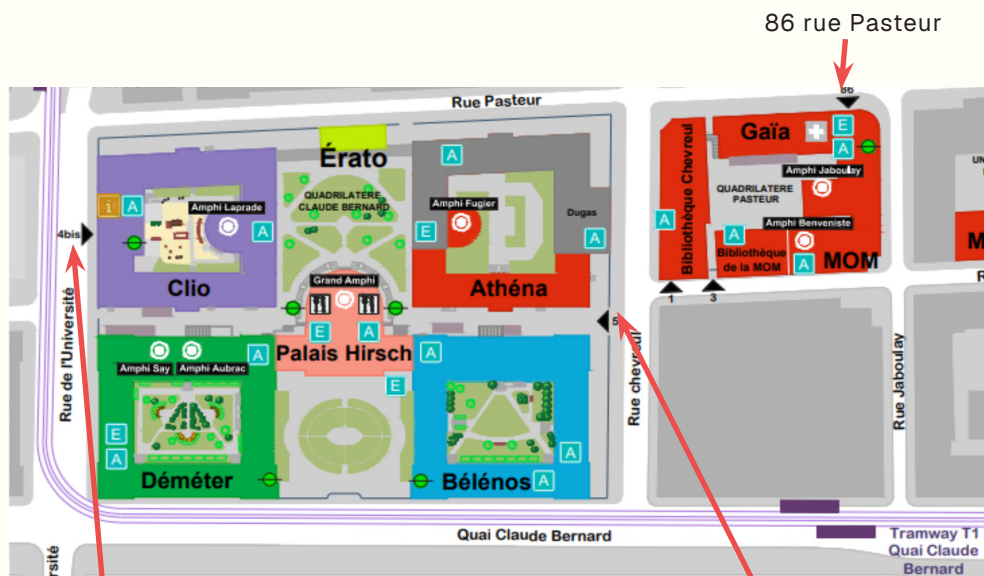
Les deux campus sont reliés par la ligne de Tramway **T2**.

Le **trajet entre les deux campus** dure environ **45 minutes**.

CAMPUS BERGES DU RHÔNE

Accessible avec :

- Tramway T1, arrêts « Quai Claude Bernard » ou « Rue de l'Université »
- Tramway T2, arrêts « Centre Berthelot - Sciences Po Lyon »
- Bus 35, arrêts « Béchevelin » ou « Rue de l'Université »



4 bis rue de l'Université : **Entrée principale**

Arrêt de tram «Rue de l'université»

5 rue chevreul : **Entrée secondaire**

Arrêt de tram «Quai Claude Bernard»

CAMPUS PORTE DES ALPES

Accessible avec :

- Tramway **T2**, arrêts « Parilly- Université » ou « Europe- Université »
- Bus 93, arrêt « Parilly Université - Hippodrome »
- Bus 52, arrêt « Parilly Université - Hippodrome »



BEI/Alter Ego
Maison de l'Étudiant.e
(1er étage)

Arrêt de tram «Europe Université»

Accompagnement international

Le Bureau des Étudiants Internationaux

Le Bureau des Étudiants Internationaux (BEI) accueille et accompagne les étudiantes et étudiants internationaux, qui s'inscrivent dans notre université à titre individuel ou dans le cadre d'un programme d'échange (Erasmus ou Monde), dans différentes démarches liées à leur vie en France.

Plus d'informations sur la page du BEI :

www.univ-lyon2.fr/international/bureau-des-etudiants-internationaux-bei

Prise de rendez-vous avec le BEI

ACCUEIL CAMPUS PORTES DES ALPES

Maison de l'étudiant et de l'étudiante

Bureau MDE.107 (**hors échange**)

5 avenue Pierre Mendès-France

69005 Bron

ACCUEIL CAMPUS BERGES DU RHÔNE

Bâtiment Bélénos 2ème étage

Bureau BEL.224 (**en échange**)

Bureau BEL.225 (**hors échange**)

18 Quai Claude Bernard 69007 Lyon

Pour prendre rendez-vous avec le BEI, scannez le QR code ci-dessous :



Pour toute question, vous pouvez contacter le BEI aux adresses suivantes :

Étudiantes et étudiants **Erasmus+** :
incoming-europe@univ-lyon2.fr

Étudiantes et étudiants **Monde** :
incoming-monde@univ-lyon2.fr

Hors échanges : international-hors-echange@univ-lyon2.fr

Alter Ego

Le programme d'intégration sociale et culturelle

Ce programme vous offrira chaque semestre des occasions de rencontrer d'autres étudiantes et étudiants internationaux et français grâce aux activités pour favoriser l'intégration et valoriser l'interculturalité.

Découvrir Lyon et la culture française



Visites guidées de Lyon
Vieux Lyon, Croix-rousse...



Sorties thématiques
Musées, pique-niques...



Sorties à la journée
Villes et régions à découvrir...

Pour votre intégration sociale



Soirée d'accueil
Au début de chaque semestre



Café international
Pratiquez une langue avec une personne native



Opération binôme - l'expérience phare

Des duos étudiants français / étudiants internationaux, pour un échange linguistique et culturel.
Inscription en septembre-octobre et en février



Échanges interculturels

Quiz international, book clubs, ciné-débats, goûter international, soirée interculturelle de printemps...

Envie de rejoindre l'aventure ?

alter-ego@univ-lyon2.fr



Restauration universitaire (CROUS)

- Lundi-vendredi, septembre à juin
- Pendant les cours : 7h45-18h15 non-stop
- Pendant les vacances universitaires : 9h-17h
- Repas à 1 €

Campus BDR

- Resto'U des Quais
- Cafet'U des quais
- Cafet'U le Corner

Campus PDA

- Resto'U
- Café filtre
- La Coop'
- Le kiosque

Guichets des Services Numériques (GSN)

Un espace par campus :
Environ 20 ordinateurs en accès libre, copieurs, matériel de prêt (vidéoprojecteurs, PC portables, appareils photo).

Contact : 04 78 77 44 31.

Carte étudiante IZLY

Activation via le lien envoyé sur votre email Lyon 2, ou sur mon-espace.izly.fr.

Elle vous permet d'emprunter des livres, d'accéder aux salles informatiques, de payer vos repas, et de bénéficier d'un tarif réduit sur le TCL et sur certaines sorties culturelles.

Sport (SUAPS)

Près de 40 activités sur les deux campus et à l'extérieur. Certaines valident des crédits ou un bonus de note.

Attention

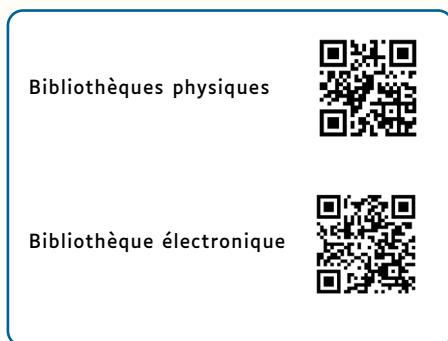
Certaines activités ne peuvent pas être notées



Bibliothèques

2 bibliothèques physiques (BDR et PDA) et une bibliothèque électronique (e-books, presse, outils d'apprentissage). Prêt jusqu'à 20 ouvrages/semaine, salles de travail de groupe, scan et photocopies via IZLY, wifi et ordinateurs en libre accès.

Pour plus d'informations, visitez le [site web de ces bibliothèques](#).



La Maison de L'étudiant.e (MDE)

Espace convivial de détente, rencontre et vie culturelle. Chaque jeudi, 12h-13h45 : café de la MDE, animation conviviale ouverte à toutes et tous.

Vous y trouverez des services :

1. Pour la vie étudiante

- La Mission Handicap
- Le Pôle Initiatives Étudiantes
- La permanence des assistantes sociales (CROUS et Lyon 2)
- Le BEI

2. Pour les porteurs de projet ou les associations

- Des locaux : local inter-associatif, salle de musique, 2 salles de répétition, salle polyvalente, hall d'exposition, salle de restauration, salle de détente.
- Du matériel disponible : caméras, appareils photo, micros.

04 78 77 43 83

accueil-mde@univ-lyon2.fr

vie.etudiante@univ-lyon2.fr

5 avenue Pierre Mendès-France, 69500 Bron

A photograph of three young adults, two women and one man, smiling and posing together in a school hallway. The man on the left is wearing a light blue t-shirt. The woman in the middle is wearing a yellow top and blue jeans. The woman on the right is wearing a red top and large hoop earrings. The background shows a school hallway with blue lockers and a white ceiling.

PARTIE 2

VIE EN FRANCE

Demander son visa / titre de séjour

Quel que soit votre pays de résidence, si vous êtes originaire d'un pays hors Espace Schengen, vous devez obtenir un **visa pour la France**.

La durée de traitement des demandes peut varier en fonction des pays et de la période de la demande. Il est donc conseillé d'anticiper vos démarches à partir du moment où vous recevez **votre admission à l'Université**.

Valider son visa / obtenir une carte de séjour

PERSONNES MINEURES

Avec un visa « **mineur scolarisé** », vous disposez de **2 mois après votre majorité** pour entamer la démarche de titre de séjour.

NATIONALITÉ ALGÉRIENNE

Visa avec la mention « **carte de séjour** » : prenez rendez-vous en **Préfecture** dans **les 2 mois suivant votre arrivée**.

AUTRES NATIONALITÉS

Visa VLS-TS : validez votre visa en ligne **dans les 3 mois suivant votre arrivée**, sur le site [administration-etrangers-en-france](http://administration-etrangers-en-france.gouv.fr).



Retrouvez toutes les informations sur les procédures et types de visa sur le [site officiel des visas France-Visas](https://france-visas.gouv.fr/).



Si vous rencontrez des problèmes avec vos démarches liées au visa/ titre de séjour alors vous pouvez solliciter l'aide du [Students Welcome Desk](#).

Préparer son budget

≈ 950 €

par mois pour vivre correctement à Lyon

Dépenses à prévoir, à titre indicatif (variations possibles en fonction du coût de la vie, du type de logement...) :

Assurance habitation / responsabilité civile 6€/mois

Loyer (hors résidence universitaire publique) 550-900€/mois

Électricité, gaz, eau 50-80€/mois

Abonnement transports en commun zone 1 et 2 (TCL)* :

18-25 ans étudiants ou non + 26-27 ans étudiants 26€/mois

+ de 27 ans 75,90€/mois

Conditions boursiers 11€/mois

+ carte 5 €

Repas au restaurant universitaire 1€

Dépenses d'installation à l'arrivée 500-1000€

Téléphonie / internet 15-40€/mois

*<https://www.tcl.fr/titres-et-tarifs/tous-les-titres-et-abonnements>

Les aides étudiantes

La COMUE Université de Lyon met à votre disposition un portail qui recense tous les dispositifs d'aides accessibles aux étudiantes et étudiants.



Consultez la page
«Mes aides étudiantes»

Travailler en France

La possession du titre de séjour étudiant ou du visa de long séjour étudiant valant titre de séjour ouvre droit à toute activité salariée dans la limite de **964h maximum par an**.

Spécificité : Hors-échanges et étudiantes et étudiants algériennes

Si vous êtes algériennes ou algériens, votre quota d'heures de travail annuel est limité à 850h maximum et vous êtes soumis à une procédure de demande préalable d'autorisation provisoire de travail (APT) à effectuer sur [le site de l'ANEF](#), après avoir trouvé du travail.



Attention !

Quelle que soit votre situation, vos horaires de cours doivent être prioritaires sur vos horaires de travail. Un contrat de travail étudiant ne doit pas dépasser 20h/semaine.

Chercher son logement

1

Sélectionner

Sélectionner les offres en fonction de son budget.

2

Préparer son dossier locatif

3 dernières fiches de paie, contrat de travail, attestation parentale ou CAF.

3

Visiter

Contacter le propriétaire et confirmer une disponibilité pour une visite. Vérifier l'état du logement et demander toutes les informations (Charges...)

4

Suivi administratif

Une fois votre dossier accepté, remplir les formalités administratives nécessaires (signature du bail, paiement de la caution...)



Guide complet : disponible auprès du BEI.



Les types de logements

Studio

Une pièce unique combinant séjour, chambre et cuisine, 15-25 m².
Solution compacte et économique, idéal seul/seule.

T1/T1 Bis

Une pièce principale avec cuisine séparée, 30-40 m². Solution légèrement plus spacieuse.

T2/F2

Une pièce principale, une cuisine séparée et une chambre séparée, 40-60 m².
Solution plus spacieuse.

T3/F3

Une pièce à vivre, une cuisine séparée et 2 chambres séparées, 60-80 m². Solution beaucoup plus spacieuse, convenant à la colocation.

Santé

- S'affilier à l'assurance maladie

À votre arrivée en France et après votre inscription à l'université, vous devez vous affilier au régime général de la Sécurité Sociale. Cette procédure est obligatoire et gratuite.

Attention, selon votre situation, la démarche d'inscription sera différente :

RESSORTISSANTS UE & LIECHTENSTEIN, NORVÈGE, SUISSE

Vous demeurez affiliés à la sécurité sociale de votre pays et n'êtes pas tenus de vous affilier sauf si vous souhaitez solliciter certaines aides sociales (CAF etc.)

Pensez à vous munir de votre Carte Européenne d'Assurance Maladie pour éviter d'avancer les frais médicaux.

EN PROVENANCE DU QUÉBEC

Vous devez demander une attestation d'affiliation au régime québécois avant votre départ.

HORS UE

Vous devez vous affilier au régime d'assurance de la sécurité sociale française via [le site ameli](#)

- Être remboursé par la sécurité sociale

Pour être bien remboursé par la sécurité sociale de vos frais de santé, il faut choisir une/ un médecin traitant. La liste des médecins conventionnés est consultable sur le site de la sécurité sociale www.ameli.fr.

Attention !

La sécurité sociale ne rembourse que **70%** sur une somme de base de 25€ pour vos consultations chez le généraliste.

Pour compléter le montant remboursé par la sécurité sociale, vous pouvez souscrire une mutuelle auprès de la sécurité sociale (complémentaire santé) ou une mutuelle de votre choix. Elle n'est pas obligatoire mais fortement conseillée. Il existe également des mutuelles étudiantes avec des tarifs avantageux. Renseignez-vous !

INFOS UTILES :

Ameli.fr : suivre vos remboursements en ligne.

Service Santé Universitaire

L'équipe du SSE est composée de médecins, de psychologues, d'une infirmière, d'une diététicienne, d'une sage-femme et d'une médiatrice en santé et est renforcée par une équipe administrative qui vous accueille sur place ou par téléphone. Si vous avez un médecin traitant à proximité, vous devez, en priorité, prendre rendez-vous auprès de lui/elle.

Vous pouvez également prendre rendez-vous au SSE via l'adresse mail : sse@univ-lyon2.fr





Se déplacer à Lyon

Transport en commun lyonnais / TCL

C'est le nom de la société qui gère les métros, bus et tramways dans Lyon et son agglomération. Le réseau est actif de 5h00 du matin à minuit environ.

Vous pouvez acheter un abonnement mensuel ou annuel en vous rendant dans l'une des nombreuses agences TCL de la ville (fermées les dimanches et jours fériés).

Si vous êtes amené à prendre les transports en commun tous les jours, l'abonnement sera plus avantageux d'un point de vue tarifaire. Vous pouvez aussi acheter une carte qui se recharge avec des titres de transports à l'unité dans les distributeurs situés aux arrêts et stations, dans certains bureaux de tabac.

Si vous possédez un smartphone, vous pouvez également télécharger l'application « [TCL eTicket](#) »

Plus d'infos sur le site TCL



Trotinnettes électriques

Elles peuvent être louées via des applications à télécharger sur smartphone.

Le prix varie selon l'opérateur, mais il faut généralement compter environ 1 € de déverrouillage puis 0,20 à 0,25 €/minute.



Plus d'infos sur le site DOTT





Vélo'v

Les Vélo'v sont des vélos disponibles partout dans Lyon pour faciliter les déplacements. Vous prenez un Vélo'v à une borne et vous le déposez à une autre borne à votre arrivée.

Ce moyen de locomotion est pratique, simple, économique et écologique.

Si vous possédez un smartphone, vous pouvez télécharger l'application [« Vélo'v officiel »](#)

Tarifs :

- 1,80€ pour 1 trajet
- 15€/an en forfait annuel : vélos mécaniques illimités, +1€ par trajet pour les vélos électriques
- 49,20€/an en forfait annuel : avec 6 trajets par jour à vélo'v électriques (+mécaniques illimités)



Plus d'infos sur le site



Freevélo'v

La Métropole de Lyon peut également vous prêter un vélo gratuitement pendant 1 an.
Pour cela vous devez être étudiante ou étudiant et avoir entre 18 et 25 ans.



Plus d'infos sur le site



Votre départ de Lyon

Rendre son logement

Si vous occupez un logement dans une résidence privée ou chez un particulier et que vous souhaitez le quitter, vous devez avertir à l'avance le propriétaire ou l'agence immobilière si le logement est géré par une agence, ou le gestionnaire de la résidence. Pour cela, vous devez respecter un délai de préavis.

Renseignez-vous auprès du propriétaire ou du gestionnaire de votre logement quelques mois avant votre départ pour connaître le délai du préavis (en général entre 1 pour un logement non-meublé et 3 mois pour un logement meublé. Mais cela peut varier selon la zone géographique).

Ensuite, fixez un rendez-vous pour faire l'état des lieux de sortie. Surtout, pensez à prévenir la CAF de votre départ si vous êtes allocataire ! Vous devrez également résilier vos contrats d'assurance (habitation, responsabilité civile) dans un délai de 2 mois.

Si vous avez un courrier ou colis en attente de réception, contactez La Poste pour savoir s'il est possible de le rediriger vers l'étranger et quel est le tarif.

Résilier ses abonnements

Lorsque vous quittez votre logement, pensez à faire le nécessaire pour résilier vos abonnements au gaz, à l'électricité et l'eau auprès des fournisseurs. Aussi, n'oubliez pas de demander la résiliation de votre contrat d'abonnement téléphonique et/ou internet auprès des opérateurs 2 mois avant votre résiliation.

Clôturer son compte bancaire

Il est important de fermer son compte bancaire si on ne compte pas s'en servir après son départ. Cela vous permettra d'éviter d'éventuels désagréments liés à des prélèvements refusés (frais de tenue de compte, achats, abonnements, etc.) et qui peuvent engendrer des frais supplémentaires pour vous.

Renseignez-vous auprès de votre banque pour connaître les démarches à effectuer pour clôturer votre compte.

Attention

Si vous vivez au Crous, vous devez avoir un compte bancaire valide pour recevoir le remboursement de votre caution. Vous pouvez garder votre compte bancaire français (en attendant le remboursement) ou fournir au CROUS vos coordonnées bancaires de votre pays d'origine (pensez à bien compléter le formulaire pour virement international fourni par le CROUS)

CONTACT

Direction des Relations Internationales
Service Bureau des Étudiants Internationaux



Adresse : 18 quai Claude Bernard | 69007 Lyon